



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

COMITE NORD et PAS-DE-CALAIS

CAHIER DES CHARGES ET MARCHE A SUIVRE POUR LA CANDIDATURE A L'ORGANISATION D'UNE EPREUVE FEDERALE F.S.G.T.

La F.S.G.T. est une fédération omnisports et chaque année notre Comité accueille des championnats fédéraux dans différentes disciplines. Recevoir un championnat fédéral est un honneur pour nous, mais aussi pour le club et/ou pour la commission qui en sont les organisateurs.

**Rappel de la procédure à suivre pour les postulants
à l'organisation d'une manifestation de ce niveau.**

CANDIDATURE

La candidature à l'organisation d'une épreuve fédérale peut être présentée :

- par un club affilié depuis au moins 3 ans à la F.S.G.T.
- avoir organisé auparavant un championnat départemental ou régional.
- avoir un nombre maximum d'adhérents licenciés à la F.S.G.T. (dans le cas d'une double affiliation)
- par une commission départementale ou régionale (selon les disciplines)

Condition indispensable : dans le cas d'une candidature d'un club, elle doit recevoir l'aval de la commission départementale ou régionale **et** du Comité Départemental ou Régional. Avant de présenter sa demande, le club doit avoir l'accord de sa municipalité.

Après avoir reçu, le document d'engagement joint, le Comité entérinera la candidature du club ou de la commission et c'est lui qui transmettra la demande à la commission fédérale concernée.

☞ Afin que le Comité puisse faire une demande de subventions auprès du Conseil Général concerné et du Conseil Régional, les candidatures doivent être adressées l'année précédente la date du championnat ou au plus tard en début de saison (mais au moins 5 mois avant la manifestation).

Pour les clubs, contribution financière pour l'organisation : 1 € à régler au comité par participant (licencié F.S.G.T.)

☞ **A savoir** : toutes les organisations ne pourront pas bénéficier d'une subvention, le Comité Régional F.S.G.T. doit donner une liste très limitée auprès du Conseil Régional Nord/Pas de Calais.

☞ Les clubs devront communiquer leur bilan financier au Comité dans les 3 mois qui suivent le championnat (toutes les pièces comptables doivent être archivées).

COMITE D'ORGANISATION

Il est composé des membres :

- Du Comité Départemental concerné ou du Comité Régional
- De la commission de spécialité concernée
- Eventuellement de la commission fédérale
- De la municipalité accueillant l'épreuve (dans la mesure du possible)
- Du club

PREPARATION DU CHAMPIONNAT

- Etude précise et minutieuse du cahier des charges établi par la commission fédérale de la discipline
- Participation à une ou plusieurs réunions préparatoires et visite du site par le Comité Départemental ou la commission concernée.
- Elaboration rapide d'un budget prévisionnel
- Travail sur la fiche « cadre » de l'organisation d'un championnat établie par le Comité Régional.
- Préparation du dossier d'accueil avec la participation et l'aide du Comité
- Elaboration de l'affiche avec la participation et l'aide du Comité.

ATTENTION !

☞ **Tous les documents, dossiers, affiches, articles de presse, cadeaux, etc... afférents au championnat doivent avoir le logo F.S.G.T. et la mention F.S.G.T.** (ex : Championnat de France F.S.G.T. de ..., Coupe de France F.S.G.T. de ..., rassemblement F.S.G.T. de ..., etc)

☞ **Une signalétique F.S.G.T.** (calicot, feutrine, flèche signalisation, kakemono, etc...) **doit être installée.** Faire une demande et se renseigner auprès du Comité.

☞ Les photos, vidéos, articles de presse doivent parvenir au Comité pour une publication sur le site internet.

Bravo et merci aux clubs et aux bénévoles qui décideront de se lancer dans l'aventure.

Le Comité Régional et les Comités du Nord et du Pas-de-Calais sont à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement.



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Document d'engagement à l'organisation
d'une épreuve fédérale FSGT

Epreuve : _____

Date : _____

Je soussigné(e), _____

Président(e) du club ou responsable de commission

déclare avoir pris connaissance du cahier des charges et marche à suivre à l'organisation d'une épreuve fédérale FSGT et m'engage à le respecter

Fait à le

Signature

☞ A renvoyer au Comité pour validation de la candidature.

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

20 AVENUE SAINT-ROCH - B.P. 10117 – 59302 VALENCIENNES CEDEX

TEL : 03 27 47 96 55 – FAX : 03 27 47 35 88 – Email : fsgt59@wanadoo.fr - Internet : fsgtnord.org